

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL

DU

CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE

ET DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Redacteur en chef: **Dr J.-I. DESROCHES.**

CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIÈNE

E. PERSILLIER-LACHAPELLE, M. D, président,	Montréal.
R.-F. RINFRET, M. D,	Québec.
H.-R. GRAY, L. P,	Montréal.
C.-E. LEMIEUX, M. D,	Québec.
J.-B. GARNEAU, M. D,	Sainte-Anne de la Pérade.
R.-L. MACDONNELL, M. D,	Montréal.
L'honorable A.-H. PAQUET, M. D,	Saint-Cuthbert.
ELZÉAR PELLETIER, M. D, secrétaire,	Montréal.
J.-A. BEAUDRY, M. D, inspecteur-médical,	Montréal.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE

Président : M. J.-L. Archambault.—Vice-Présidents : MM. C.-A. Pfister et J.-L.-V. Cléroux.— Secrétaire-Général : M. J.-I. Desroches.—Trésorier : J.-Z. Resther.—Membres du Conseil d'Administration : MM. J.-W. Mount, N. Fafard, A.-A. Foucher, H.-R. Gray, C.-N. Barry, S. Lachance, E. Vanier, Ls Laberge.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé au

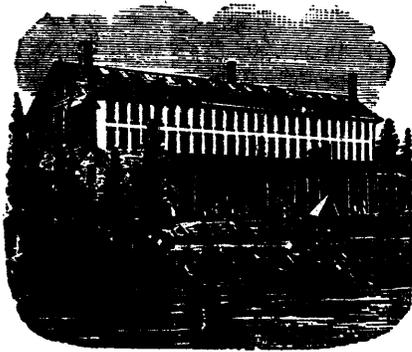
Dr J.-I. DESROCHES, No 76, rue Saint-Gabriel, ou Boîte 2027, P.O., Montreal.

REVUE MENSUELLE

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

Ce Journal est adressé gratuitement à MM. les Curés et aux Conseils Municipaux de cette Province.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.



Hotel des Sources St-Leon ST-LEON, P. Q.

L'un des plus splendides du Canada, est ouvert aux touristes, durant l'été, le 1^{er} Juin. Les propriétaires ont retenu le service de l'un des cuisiniers les plus compétents de Montréal. Ceux qui souffrent de rhumatisme, de névralgie, d'indigestion, etc., etc., trouveront une guérison certaine en faisant usage des eaux des sources de St-Léon. Bateaux, tables de billard, jeux de croquet, etc., etc. Des voitures conduiront les hôtes à leur arrivée à chaque train à Louiseville.

☛ Pour les prix, adressez-vous à *La Cie d'Eau Minérale de St-Léon*, propriétaire.

Tous les samedis il y a des trains d'excursions spéciaux par le chemin de fer canadien du Pacifique.

C. E. R. LANGLOIS, gérant.

Emulsion Jubile d'Huile de Foie de Morue de Norvege AUX HYPOPHOSPHITES

Elle contient 50 pour cent d'huile pur de foie de morue de Norvège. De composition constante, elle est facilement acceptée par les malades et très bien supposée par les estomacs les plus délicats. Cette heureuse émulsion se recommande par les principaux effets suivants : Augmentation d'appétit, diminution de la toux, régularisation de la digestion et des selles, retour des forces et du sommeil. Applications thérapeutiques : Bronchites, Consommation, Scrofule, Rachitisme, Lymphatisme, Faiblesse, etc. PHARMACIE JUBILE.

R. CARRIERE, Chimiste, Droguiste

Téléphone, — 6041.

No 1341, RUE ST-CATHERINE, MONTREAL.

☛ Dépôt dans toutes les pharmacies.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, ponts, arpentages publics et particuliers, subdivisions cadastrales.

{ Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

J. EMILE VANIER

Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte

BUREAUX : No 61, RUE SAINT-JACQUES, - - - MONTREAL

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canada et étranger.

Les Corporations et le public sont respectueusement invitées à correspondre.

INSTITUT VACCINOGENE

A Messieurs les Médecins,

Cet établissement a été fondé par le Gouvernement Provincial dans le but de fournir à notre population un vaccin pur, et par le fait même faire cesser cette antipathie qui existe, non contre la vaccination; mais contre l'emploi de vaccin provenant de l'étranger.

Cet Institut Vaccinogène, à l'instar de ceux de la France et de l'Angleterre, est soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement, et nul vaccin ne peut être livré au commerce avant d'avoir été préalablement inspecté; ainsi Messieurs les Médecins peuvent être parfaitement certains qu'en s'adressant à cet établissement ils recevront toujours de la lymphe très pure, ne causant jamais de ces accidents regrettables que l'on a déplorés trop fréquemment, après s'être servi de ces vaccins contenant des corps étrangers, v. g. pus, sang, débris de tissus, etc., etc., et que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans le commerce. Le vaccin n'est garanti d'une manière positive que pendant l'espace de trois semaines, et afin qu'il n'y ait pas d'erreur ou de duperie, chaque enveloppe contenant le vaccin portera la date de l'emmagasinage et la signature du Médecin Gérant. Prix : Une boîte contenant 10 pointes \$1. Une remise libérale est accordée aux Bureaux de Santé et à MM. les Pharmaciens.

DR ED. GAUVREAU, Propriétaire et Gérant.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

VOL. VI.

MONTREAL, JUIN 1889.

No 2.

SOMMAIRE

A nos compatriotes de la Province de Québec.— Les réformes urgentes à Montréal.—Chronique de l'hygiène en Europe.—Catéchisme d'hygiène privée : *L'air et la respiration*.—L'hygiène au village.—Diagnostic différentiel des maladies contagieuses exanthématiques.— A travers l'Exposition.—Désinfection.—Hygiène des blanchisseuses.—Chronique.—De l'emploi des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires.

A NOS COMPATRIOTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Messieurs.

Nous prenons la liberté d'adresser à un grand nombre de Compatriotes notre journal et un bulletin de demande d'abonnement, avec la conviction que ceux qui s'intéressent au succès de l'hygiène voudront aussi assurer l'existence du *Journal d'Hygiène Populaire* en souscrivant un abonnement. Le prix modique de notre publication nous permet d'espérer que ce n'est pas là chose difficile, car nous faisons de grands sacrifices ; ils ne pourront être comblés que par le nombre toujours croissant de nos abonnés.

Le "Journal d'Hygiène Populaire" s'adresse, d'ailleurs, par son rôle populaire, à toutes les classes de la société ; dans toutes les familles où il y a de l'instruction, et qui aiment à affermir le bien-être social et les vertus domestiques ; il serait désirable qu'elles manifestassent l'opinion morale qu'elles donnent à notre cause, par une propagande intelligente et dévouée.

Dans l'espoir que vous voudrez bien Messieurs, faire quelque effort pour le but que nous nous proposons, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments très distingués.

LA DIRECTION.

LES RÉFORMES URGENTES A MONTREAL

Le devoir de tout citoyen étant de se préoccuper des intérêts de sa ville, je viens faire un nouvel appel à l'édilité Montréalaise.

La direction qu'on imprime aux travaux d'assainissement à Montréal est loin de satisfaire aux plus élémentaires lois de l'hygiène ; aussi la population est-elle sans cesse exposée à être décimée en cas d'épidémie.

Dans quel état se trouve notre réseau d'égouts ? A-t-on exécuté et exécute-on les travaux d'après un système approuvé par la science et préparé d'avance par les hommes de l'art ? La réponse est dans la négative. En effet, jamais commission d'hygiénistes n'a été nommée pour étudier aucun système d'égouts, et y donner son approbation ; et jamais ingénieurs n'ont été chargés d'en exécuter les plans. C'est dire que tout ce qui a été fait jusqu'aujourd'hui, manque de données scientifiques et d'idées d'ensemble. C'est dire enfin que les égouts de Montréal n'offrent aucune garantie de salubrité.

Nous dirons plus : nos égouts sont dans un état dangereux pour la santé publique, parce qu'ils sont construits perméables, ne sont pas ventilés, et ne reçoivent pas l'eau suffisante pour l'éloignement rapide des immondices.

Ils ne sont pas imperméables, et je le prouve : les premières briques qui sont posées et qui servent de base à l'égout ne sont pas noyées dans le ciment, mais le sont dans une terre boueuse. L'égout ainsi fait laisse filtrer les liquides avec leur contenu, et de là la souillure du sol. Puis, le lit d'un pareil égout est à coup sûr, raboteux, et ne peut permettre l'écoulement facile des impuretés.

Ce vice de construction serait suffisant pour affirmer que l'état des égouts de Montréal est insalubre, dangereux. Mais il y a encore une grave déféctuosité, qui réside dans le défaut de ventilation. La ventilation des égouts est une condition essentielle pour en assurer le bon fonctionnement. Mais à Montréal les égouts ne sont pas ventilés. C'est une grave lacune, c'est une menace permanente pour la population.

Voulez-vous savoir en quoi consiste cette menace ? Se développe-t-il une accumulation de gaz méphitiques quelque part dans l'égout, que, ne trouvant pas d'autres issues, ils se précipitent dans le drain domestique, et pénètrent dans nos demeures par les éviers. Il n'y a que les habitations munies d'un tuyau de chute s'élevant au-dessus du toit, qui soient exemptes de ces gaz délétères.

“ L'irruption d'une quantité d'eau pure, comme le dit très bien Proust, délaye les matières, et, par le fait de la pression mécanique, les entraîne rapidement au dehors, si les dispositions de l'égout s'y prêtent.” Il faut donc, à tout système d'égouts de l'eau en abondance

comme une des conditions de son efficacité. A Montréal, suivant l'opinion de M. l'Ingénieur en chef, les égouts ne peuvent supporter des chasses d'eau. En présence de cette opinion, je puis me dispenser de commentaires sur l'état déplorable des égouts. D'ailleurs ce que nous avons déjà dit est suffisant pour motiver les réformes suivantes :

1. La création d'une commission d'hygiénistes, nommée par la ville, pour étudier le système d'égouts dont il conviendrait de doter Montréal ;

2. La nomination de plusieurs ingénieurs qui seraient chargés d'exécuter des plans en harmonie avec les données scientifiques formulées par la commission.

Toutes les grandes villes d'Europe ont agi ainsi.

Berlin ne fait-il pas exécuter les travaux d'un système d'égouts à grand frais ? Aussi le chiffre de sa mortalité a-t-il diminué, de 39 qu'il était par 1000 à 26 par 1000.

Suivons l'exemple, car tous ont un intérêt à concourir à l'amélioration de la santé publique, à la diminution de la mortalité générale.

Enfin, il est un devoir qui s'impose avant tout aux autorités chargées de la direction des affaires municipales : c'est de veiller constamment à l'observation des lois de l'hygiène, de faire respecter partout et toujours les règles de la salubrité, d'assurer et de perfectionner le service qui a charge de la santé publique.

Les réformes urgentes à Montréal sont donc les égouts publics et les égouts privés.

Remettons à plus tard les beaux et riches pavages de nos rues.

Dr J. I. DESROCHES.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE

** Un chimiste anglais, M. Stones, s'est livré à de nombreuses investigations relativement à l'arsenic. Il les relate dans le *London Chemical news*. Il a trouvé que 23 0/0 des cretonnes et mousselines indiennes examinées, et 10 0/0 des papiers de tenture, contenaient de l'arsenic. Dans toutes ces substances et quelques autres encore, qui sont en usage à la maison, il y avait des quantités d'arsenic suffisantes pour provoquer de graves accidents. Lui-même fut témoin d'empoisonnements par ce métal.

** Le docteur Halter ayant remarqué que les chauffourniers (ouvriers des fours à chaux), avaient une grande immunité pour la phtisie, en étudia les causes, rapporte le *Giornale internazionale delle Scienze mediche*. Il conclut que cette immunité est due à la grande sécheresse et à la haute température de l'air ambiant, qui, par suite, est privé de microbes, provoque l'accélération du pouls, de la respiration, de la transpiration cutanée et des échanges matériels. Se basant sur ces faits, il conseille la thérapeutique de la tuberculose pulmonaire de la façon suivante : bains d'air chaud et inhalations d'air à la température de 41 à 55. Ces derniers doivent se faire pendant une demi-heure plusieurs fois par jour. Les phtisiques au troisième stade ne peuvent supporter ce traitement.

** Le docteur Lefour a communiqué à la Société d'hygiène publique de Bordeaux, nous dit la *Revue sanitaire de la Province*, une nouvelle cause professionnelle d'intoxication saturnine. Il s'agit des chaudronniers employés au chanfrei-

nage et au montage des tôles et cornières dans la construction des navires. On emploie du mastic au minium et à la céruse pour faire les joints ; de là résulte que l'ouvrier, en travaillant, respire les poussières de ce mastic, et s'intoxique plus ou moins gravement suivant la tolérance de son organisme. On devrait défendre l'emploi de semblables mastics.

** Le Dr Perron, dans la *Revue sanitaire de la Province*, nous initie à l'hygiène de l'équitation. Tout cavalier doit porter une coiffure souple, avec visière ; des habits courts, collants, assez épais ; des chaussures larges ; des gants épais ; un pantalon ou une culotte ayant beaucoup de jeu à l'entrejambes. Il doit être très lâchement ceinturé, et après chaque course il se lavera à l'eau fraîche les régions anale et périnéale. L'Arabe ne néglige jamais cette pratique. Nous espérons que ceux de nos lecteurs qui sont cavaliers ne négligeront pas les conseils du Dr Perron.

** L'état sanitaire des villes en Russie varie beaucoup. Ainsi, le Dr Eck a relevé 582 villes avec une population de 9 350 000 habitants. Sur ce nombre, 133 avaient une mortalité variant entre 23 et 35 pour mille ; dans 203, elle atteignait de 35 à 171 pour mille. Il semble, dit la *Revista de medicina y cirugia practicas*, que la malpropreté est la cause de la haute mortalité de certaines villes.

** En France, de 20 à 30 ans, il y a une mortalité masculine de 8 à 10 pour mille ; dans l'armée, elle est de 9 à 11 pour mille. En Algérie, elle est de 11 à 12 pour mille, de même en Tunisie. Mais, dit le Dr Lagneau (*Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux*), la mortalité est beaucoup plus considéra-

ble dans toutes nos colonies, sauf à Taïti, où elle est de 8 à 9 pour mille. Aux Antilles françaises, la mortalité s'élève de 16 à 22 pour mille; à Pondichéry, 37 pour mille; en Cochinchine, 24 pour mille; au Tonkin, 40 pour mille; au moment de l'épidémie de choléra, elle atteint 96 pour mille. A la Réunion, la mortalité des marins et soldats est de 29 à 30 pour mille, et, au moment des expéditions de Madagascar, elle s'est élevée de 70 à 113. Au Sénégal, il meurt 73 personnes par mille. On voit que nos soldats et nos marins s'acclimatent difficilement, et qu'il y a encore beaucoup de progrès à réaliser pour diminuer la mortalité de nos troupes.

** Le Dr Vandenaëcle publie, dans le *Bulletin officiel du syndicat des Laitiers Nourrisseurs*, l'apologie de la drèche. Il s'appuie sur les travaux de Barral, de Bouley et de Jacquart, qu'il cite. Ce sont certes des autorités; mais quelle que soit leurs opinions, ils n'empêcheront pas que le lait des vaches nourries avec de la drèche n'a pas exactement la même composition que celui des vaches nourries autrement. Il semble aussi, d'après l'opinion des médecins, que les diarrhées infantiles sont plus fréquentes et plus graves chez les enfants qui boivent du lait drêché que chez les autres. Donc, en résumé, on ne doit pas employer de drèche liquide pour l'alimentation des vaches laitières.

** Un conseil à nos lectrices: s'il faut en croire le *Journal de médecine et de pharmacie de l'Algérie*, les crevettes ne seraient pas un aliment inoffensif. Le Dr Jaubert cite, en effet, dans ce journal, le cas d'une jeune fille qui, à chaque fois qu'elle en mangeait, voyait ses lèvres devenir rouges, douloureuses, boursouffées. C'était un herpès qui disparaissait au bout

d'un temps plus ou moins long (quelques jours).

** Le canton de Bâle a récemment réglementé le travail de femmes. Tous les établissements où travaillent à un métier technique des femmes ou des filles de moins de 18 ans, sont atteints par cette loi. Les heures de travail rapporte le *Sanitary Record*, ne doivent pas outrepasser 11 heures et sont de 6 heures du matin à 8 heures, du soir. Pour les heures supplémentaires de travail, il faut une autorisation du ministre de l'intérieur; les filles de moins de 18 ans et les femmes enceintes ne peuvent point travailler après 8 heures du soir.

** L'Iron parle d'un système de pavage en caoutchouc, imaginé en Allemagne par M. Busse. Les premiers essais ont eu lieu à Hanovre, et ont donné de bons résultats. D'autres essais se font en ce moment à Berlin et à Hambourg.

Le journal que nous citons ne donne, d'ailleurs, aucun renseignement, soit sur la préparation qu'on doit faire subir au caoutchouc, soit sur la manière de l'employer, soit sur le prix de revient de ce mode de pavage.

**—M. Landouzy, dans un mémoire qu'il vient de publier, étudie la mortalité parisienne des enfants du premier âge. Durant la période quinquennale écoulée de 1881 à 1885, il constate la mort de 67 330 bébés de un jour à deux ans. Or, comme le chiffre des décès s'élève à 284 091, il fait remarquer que le quart de la mortalité parisienne est fourni par les enfants, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de deux ans.

Sur ces 67 330 bébés morts à Paris en cinq ans, 1 531 seulement étaient tuberculeux, si on s'en rapporte aux docu-

ments statistiques officiels de la Ville de Paris. Mais ce chiffre est bien inférieur à la réalité, suivant M. Landouzy, qui se livre à une enquête sur les autres maladies ayant déterminé la mort des enfants pendant cette même période. Or, dit-il, ne faut-il pas faire entrer sous la rubrique "tuberculose" tous les décès occasionnés, d'après la statistique, par la scrofule, la méningite et les convulsions de l'enfance?

En englobant tous les cas et en les ajoutant aux décès tuberculeux fournis par la statistique, M. Landouzy est d'avis qu'on reste énormément au-dessous du chiffre vrai de la mortalité par tuberculose de la première enfance. En effet, les enfants qui meurent de rougeole, de coqueluche, de bronchite chronique, de pneumonie, de gastro-entérite, d'athrepsie, ceux qui sont atteints de mal de Poit, de maladies des os, de tumeurs blanches, etc., ne sont le plus souvent que des tuberculeux.

* * A la fin de novembre dernier le ministère de la guerre en France a publié une note circulaire à l'usage des médecins militaires concernant la vaccine. On sait que dans l'armée française la vaccination est obligatoire. Autrefois elle avait lieu au moyen de vaccin humain, mais maintenant c'est le vaccin animal qui doit être employé.

Cette généralisation de l'emploi du vaccin animal est un grand progrès; il met à l'abri de l'inoculation de la syphilis, toujours à craindre avec des sujets dont on ne connaît pas les antécédents, et dont les apparences actuelles de bonne santé ne peuvent donner une certitude absolue; il permet de pousser avec une très grande rapidité les vaccinations et revaccinations, qui peuvent être alors effectuées dans les premiers jours qui suivent l'arrivée des recrues, etc.

La vaccination doit se faire de pis à bras, au moyen de gémises inoculées avec du vaccin envoyé par un des centres vaccino-gènes; dans les localités où l'intermédiaire d'une gémisse serait inutile, on emploiera la *lymphe vaccinale en tubes*.

Cette note contient quelques détails intéressants sur les différentes formes du vaccin; nous les relatons ici, pensant qu'ils seront utiles aux médecins canadiens.

1o *Lymphe en tubes*. Elle est recueillie au moyen d'un tube cylindrique long de 6 à 8 centimètres, large de 2 millimètres, et terminé par des extrémités effilées, mais non capillaires, dont l'une est plongée dans le liquide à recueillir. Le tube étant rempli, il s'y forme un caillot fibrineux; alors, au moyen d'un trait de lime, on divise le tube dans sa partie large, et on en verse le contenu dans un verre de montre. La lymphe est recueillie dans des tubes capillaires, comme il est d'usage pour le vaccin humain, et le coagulum est joint à la pulpe.

2o *Pulpe glycerinée*. Pour l'obtenir, on gratte les boutons vaccineux de la gémisse, à l'aide d'une curette tranchante, et l'on dépose la matière obtenue dans un petit mortier. On ajoute au produit du râclage un volume égal de glycérine neutre, chimiquement pure, et on mélange, par une trituration prolongée, jusqu'à formation d'une substance homogène, melliforme, sans grumeaux. La pulpe est alors introduite dans des tubes de verre stérilisés, fermés par un bouchon et cachetés à la cire.

La pulpe glycerinée ne doit être utilisée pour les vaccinations humaines (par scarification) qu'exceptionnellement et seulement pendant les 15 jours qui suivent sa récolte; pour l'inoculation des

génisses, ce délai peut être porté à 8 semaines.

Sc Pulpe séchée et réduite en poudre.
On gratte les boutons de vaccin à l'aide d'un curette tranchante, et l'on dépose la matière obtenue en couches très peu épaisses dans un verre de montre. La pulpe recueillie est immédiatement soumise à une dessiccation rapide, absolue, et opérée autant que possible à l'abri de l'air ; elle forme alors un amas cohérent, de consistance pierreuse, que l'on pulvérise. La poudre, tamisée à travers de la mousseline, est introduite dans un flacon bien sec, préalablement stérilisé et fermé avec soin.

Cette pulpe doit servir exclusivement à l'inoculation des génisses. Pour l'employer, on la délaye avec une quantité égale d'eau glycerinée ; il se forme, au bout de quatre ou cinq minutes, un mélange homogène, qu'il est facile d'inoculer à l'animal par la méthode des scarifications.

A. HAMON.

CATÉCHISME

D'HYGIÈNE PRIVÉE

CHAPITRE IV

L'air et la respiration

L'air.—Sa composition.—Son utilité.—Ses altérations.—L'air de ville et l'air de campagne.

Q. Qu'est-ce que l'air ?

R. L'air est un mélange gazeux dont la masse totale forme l'atmosphère, qui enveloppe la Terre. Il est le résultat des échanges chimiques qui se déroulent sans cesse dans la nature, en ce qui concerne le phénomène de la végétation et de la vie animale.

Q. Quelle est la composition de l'air ?

R. Les principaux éléments constitutifs de l'air, sont l'oxygène et l'azote. L'air contient aussi de la vapeur d'eau en quantité variable, et des traces d'acide carbonique. Il est sans odeur, sans saveur, invisible sous un petit volume, azuré sous de grandes masses.

Q. A quoi sert l'air ?

R. L'air est le premier aliment que nous absorbons. En effet, respirer est le principe de la vie, c'est la vie même. L'air est donc la principale source de notre être et de notre bien-être. L'état de notre santé dépend bien plus de ce que nous respirons que de ce que nous mangeons et buvons. De là l'utilité de chercher à s'entourer d'un air pur qui, seul, est vivifiant et tonifiant.

Q. Comment respirons-nous ?

R. On respire au hasard, et comme on peut, se préoccupant rarement de la qualité de l'air qui nous entoure. Pourtant il importe, pour assurer l'efficacité de la respiration, d'avoir autour de soi un air bien pur. Pour cela il faut connaître les principales causes des altérations de l'air, afin de pouvoir s'en protéger.

Q. Quelle est la cause principale de l'altération de l'air ?

R. La respiration est une des causes principales de l'altération de l'air. En effet, chacun de nous consomme par la respiration, par heure, 20 livres de l'oxygène de l'air qui sont remplacées par un poids égal d'acide carbonique. D'où la nécessité de bien ventiler toutes les pièces de nos maisons, pour y assurer le renouvellement de l'air si indispensable à la santé de tous.

Q. Voulez-vous mentionner les autres causes ordinaires des viciations de l'air ?

R. Parmi les causes ordinaires des

viciations de l'air, nous trouvons : 1. La putréfaction des matières végétales et des matières animales, qui donne naissance à des gaz délétères et à des miasmes pouvant produire de terribles maladies ; 2. les gaz qui sont produits par l'industrie, tels que le chlore, l'acide nitrique, l'acide sulfureux, le phosphore, etc ; 3. les poussières de toutes sortes (minérales, végétales et animales) qui provoquent des affections graves des voies respiratoires ; 4. les germes de maladies contagieuses, qui trouvent, par la respiration, une entrée facile dans notre organisme.

Q. Quels sont les dangers de l'air vicié ?

R. L'air vicié est malsain. Il exerce sur notre existence une action plus ou moins délétère, suivant les produits de la viciation. L'air confiné qui est vicié devient toxique pour ceux qui le respirent à nouveau. La putréfaction des matières animales et végétales, par les gaz délétères qu'elles dégagent, exerce une influence très fâcheuse sur l'homme, pouvant causer de terribles maladies, telles que le choléra. Le gaz, les vapeurs et les poussières de toutes sortes, sont dangereux parce qu'ils provoquent la toux, déterminent l'inflammation des organes respiratoires. Enfin l'air sert souvent de véhicule à des germes de maladies contagieuses, qui peuvent causer la mort. Il est d'une importance capitale de se placer dans les conditions les plus favorables pour assurer notre existence.

Q. Pourquoi le séjour de la campagne est-il plus sain que celui de la ville ?

R. Le séjour à la campagne offre un milieu bien autrement sain que celui de la ville. L'air y est plus abondant, puisque les végétaux, sous l'action des rayons

solaires, y dégagent incessamment ce gaz. En plus, l'air de la campagne est chargé d'électricité, ce qui le rend plus tonifiant et plus vivifiant encore. A la ville, au contraire, la grande agglomération humaine, l'entassement des logements, la présence d'usines de toutes sortes, corrompent l'atmosphère, et font regretter au citoyen la campagne, le ciel ouvert, le temple de la nature. L'hygiène de la campagne l'emporte singulièrement sur celle de la ville.

Dr J. I. DESROCHES.

L'HYGIÈNE AU VILLAGE

Nous reproduisons avec grand plaisir, d'après le *Mouvement hygiénique de Bruxelles*, une note d'un honorable praticien de campagne, qui expose, avec une simplicité charmante en même temps qu'avec toute la justesse d'une profonde expérience, une des principales causes des épidémies dans les communes rurales.

Je me suis servi de cet en-tête, il y a une douzaine d'années, pour appeler l'attention des administrations publiques sur les desiderata de l'hygiène, surtout dans les petites communes rurales. J'ai le regret de le dire, ma voix faible et isolée n'a pas trouvé le moindre écho et n'a été écoutée nulle part.

Tandis que les grands centres de population dépensent des millions de francs à assainir leurs maisons, leurs rues, leurs égouts, et que les lois sur l'hygiène publique y sont exécutées dans toutes leurs rigueur, à la campagne, où l'air est naturellement pur, l'homme fait tout son possible pour le corrompre. Il est triste de voir combien peu s'intéresse à sa pro-

pre santé, et combien est grande l'ineptie des administrations communales, qui sont cependant les protectrices légales de la santé publique.

Regardez cette ligne de maisons ; les fumiers sont entassés devant les portes, sous les fenêtres ouvertes, exposés en plein air, brûlés par le soleil dévorant de l'été—donnant asile à des milliers d'insectes de tous genres. Les gaz malsaisants de ce fumier en décomposition remplissent l'atmosphère et pénètrent dans les habitations.

Voyez là cette mare noire et infecte du marécage de ce fumier. Elle est située à quelques pas à peine de ce puits qui doit fournir l'eau nécessaire au ménage, et la boisson aux hommes et aux animaux. Dans cette eau corrompue nage le cadavre d'un chien ou d'un porc en putréfaction. Dieu sait de quelle maladie ces bêtes sont mortes.

On fait cependant pertinemment bien aujourd'hui que les fièvres intermittentes, pernicieuses et typhoïdes, que le terrible choléra proviennent des miasmes produits par les substances végétales ou animales en putréfaction. Et vous voulez que le typhus ou le choléra ne décime pas cette famille ! — Et vous, cultivateur imprévoyant, vous vous plaignez de ce que le typhus contagieux éclate tout à coup dans vos étables, et vous apporte la ruine et le désespoir !

Malheureux ! c'est votre faute.—C'est la faute de votre administration locale, qui ne vous force pas, dans votre intérêt, à être prudent. La loi est là cependant ! Mais oubliée, négligée comme toutes les choses bonnes et avantageuses au public.

Allons plus loin.—Voyez cette rue, la principale du village, c'est la rue de l'E-

glise. Dans cette rue, une multitude de personnes passent le matin de bonne heure ; beaucoup sont à jeun. Eh bien, de chaque côté de la rue, voyez ces fossés aux eaux stagnantes et bourbeuses. Voyez cette poule morte et déjà toute consommée, elle y est depuis quinze jours. Les chiens et les chats mêmes s'en éloignent avec dégoût. Les mouches charbonneuses seules s'en régaler, et vont vous porter au loin la maladie et la mort, en laissant le reste du cadavre faire la même besogne dans le village.—Plus loin c'est un chat, un rat, un lapin, morts, et pourrissant à ciel ouvert. Vous ne ferez pas cinquante pas sans rencontrer les restes putréfiés d'un animal quelconque.

Peut-on concevoir que ce village puisse rester à l'abri de toute maladie épidémique ? Impossible, n'est-ce pas ! ou les lois de l'hygiène ne sont qu'un leurre, et il devient superflu que les villes dépensent tant d'argent pour cet usage !

Un beau jour de l'été dernier, par une chaleur torride (ce qui était une rareté en 1888) ; je revenais, vers midi, des environs de Tirlemont. Tout à coup je suis désagréablement impressionné par une odeur épouvantable de putréfaction. Je me dirige vers l'endroit d'où elle émane, et je vois, dans le fossé longeant la route, le cadavre d'un énorme chien de trait qui, surmené, était tombé mort à la peine, et que son maître avait dételé, et, pour toute sépulture, jeté dans le fossé.

Il y était depuis au moins huit jours, à ce qu'on disait. C'était sur la grande route de Bruxelles à Liège. Le public se contentait de se boucher le nez en passant.

Écœuré de tant de négligence, de tant d'incurie, j'en fus faire l'observation au bourgmestre, et je ne parvins à me faire

prendre au sérieux que lorsque je lui eus assuré qu'il courrait autant de dangers que le commun des mortels. Je le priai ensuite de faire le tour de la commune avec moi. Nous trouvâmes, ici une poule morte, là le cadavre d'un porc, plus loin celui d'un chat, etc.

Je fis voir également à l'honorable fonctionnaire l'arrière-faix d'une jument, juché sur un pommier—disons entre parenthèse que les paysans ont l'habitude de laisser l'arrière-faix des chevaux et des vaches se dessécher et pourrir sur un arbre quelconque, persuadés qu'ils sont, qu'en agissant de la sorte ils éloignent la fièvre vitulaire; — ne serait-il pas temps de leur démontrer qu'au lieu de l'éloigner ainsi, ils l'appellent dans leurs étables.

Ce Bourgmestre fut frappé de la justesse de mes observations, et se rendit incontinent chez le garde champêtre, qu'il chargea de faire enterrer sur l'heure tous les cadavres d'animaux trouvés sur la voie publique. De plus, il menaça les habitants de procès-verbaux en cas de contravention à l'enfouissement des animaux.

Je sais combien il m'en a coûté de paroles pour en arriver à ce résultat. Mais ce village est aujourd'hui un des plus sains du canton, et je puis ajouter que, pécuniairement, je me suis fait un tort sensible comme médecin. Je suis loin de le regretter, car j'ai pour compensation la conviction d'avoir rempli un devoir d'humanité.

DR F. BLYCKAERTS

La grande maladie de l'âme, c'est le froid.

UN CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE ET DE DÉMOGRAPHIE se tiendra, du 4 au 11 août 1889, à la Faculté de Médecine de Paris.

Les travaux seront repartis entre huit sections : *Hygiène de l'enfance*; — *Hygiène urbaine et rurale*; — *Bactériologie appliquée à l'Hygiène*; — *Hygiène industrielle et professionnelle*; — *Hygiène internationale et police sanitaire*; — *Hygiène alimentaire*; — *Démographie*; — *Crémation*.

Indépendamment des communications faites par les membres du congrès à titre privé, un certain nombre de questions ont été mises à l'ordre du jour par le Comité d'organisation; ces questions feront l'objet de rapports préliminaires, qui seront adressés à tous les membres qui auront fait acte d'adhésion, et qui auront versé le montant de la cotisation.

Il est nécessaire que les adhésions et le montant de la cotisation, fixée à 20 francs, soient adressées, *le plus tôt possible*, au Secrétariat du Congrès, 28 rue Serpente, à Paris, hôtel des Sociétés savantes, afin que le Comité d'organisation puisse prendre les mesures nécessaires pour assurer un tirage suffisant des rapports préliminaires, ces documents devant être adressés aux seuls adhérents.

COUP DE LANCET

On dit qu'une femme aveugle tricote plus vite qu'une autre ayant de bons yeux : c'est qu'elle ne regarde pas toutes les cinq minutes par la fenêtre.

DIAGNOSTIC DIFFÉRENTIEL DES MAI

	VARIOLE	VARIOLOIDE	
Incubation.	Durée : de 7 à 15 jours. Malaise, inappétence.	Durée, la même. Symptômes, les mêmes.	Du mes, Fi sym res.
Invasion.	Fièvre à 104° Fahr. Nausées et vomissements. Douleurs lombaires. Durée: 2 à 3 jours. Quelquefois apparition du "rash" variolique, qui ressemble à la rougeole, s'effaçant à la pression lorsqu'il est hypéréémique, et qui ressemble à la scarlatine lorsqu'il est hémorragique.	Mêmes symptômes. Même durée.	Ap de pe sures l'épid les re clair. pouss pagné quatr tion à qua
Eruption.	Se fait le troisième ou quatrième jour. La fièvre diminue et le malade sent du mieux. L'éruption apparaît d'abord et plus forte au visage, puis envahit tout le corps en 36 heures. Ce sont des petites taches disséminées rouges et acuminées, puis des petits boutons (<i>vésicules</i>) qui deviennent des pustules. Ces pustules sont par groupe dans la variole discrète et se touchent dans la variole confluyente ; elles soulèvent l'épiderme et se remplissent d'un liquide d'apparence laiteuse. L'évolution de la pustule dure une huitaine de jours. La face et les extrémités deviennent gonflées.	Même début, sans autant de fièvre, marche plus rapide. Les vésicules moins nombreuses, paraissent plus disséminées ; elles se gonflent, se remplissent d'un liquide opalin, puis se dessèchent, se cornent sans laisser de cicatrices et la croûte tombe au bout de 8 jours. L'évolution de la pustule dure 3 jours.	Dès toure toire devien rompt lant un
Suppuration.	La fièvre dite secondaire reparait. Salivation. Tuméfaction considérable du visage. Les pustules s'entourent d'une aréole inflammatoire, se gonflent de pus, se rompent et laissent échapper une matière fétide qui, se desséchant, forme des croûtes. Durée 5 à 6 jours.	Peu ou point de suppuration.	Dès toure toire devien rompt lant un
Dessiccation et Desquamation.	En 2 ou 3 jours, ces pustules se dessèchent, se couvrent de croûtes molles qui durcissent, tombent et laissant des cicatrices rougeâtres. C'est pendant cette période que la maladie est le plus contagieuse.		Dès toure toire devien rompt lant un
Durée totale.	De 2 à 4 semaines.	De 2 à 3 semaines.	De 3

DÉS MALADIES CONTAGIEUSES EXANTHÉMATIQUES

	VARICELLE	ROUGEOLE	SCARLATINE
es, les	Durée, la même. Symptômes, les mêmes.	Durée: de 8 à 12 jours. Mêmes symptômes.	Durée: de 1 à 12 jours. Mêmes symptômes.
durée.	Fièvre ordinaire. Mêmes symptômes. Durée 24 heures.	Fièvre modérée continue. <i>Catarrhe des muqueuses</i> : coryza, saignement de nez, douleur à la gorge, bronchite, toux.	Fièvre à 104° Farh. <i>Mal de gorge</i> , Douleur épigastrique, Diarrhée. Durée: 24 à 36 heures.
le fièvre	Après 24 heures, apparition de petites taches roses (morsures de puces) qui soulèvent l'épiderme sous forme de bulles remplies d'un liquide rouge clair. L'éruption se fait par poussées successives accompagnées de fièvre pendant quatre à cinq jours. L'évolution de la bulle dure de trois à quatre jours.	La fièvre augmente. Les manifestations catarrhales s'accroissent. Alors apparaissent au visage puis au cou, au tronc, aux membres, sur une peau localement rouge foncé, de petites saillies rouges, veloutées comme des grains de riz, groupées par plaques inégales en forme de croissants irréguliers et séparées par des intervalles de peau saine. Rougeur de la paroi postérieure du pharynx gagnant les fosses nasales et le larynx. Durée 3 à 4 jours.	Fièvre intense. L'éruption apparaît d'abord sur le tronc, les avant bras, le bas ventre, puis sur le visage. Elle est caractérisée par une rougeur générale diffuse qui devient écarlate et qui s'efface à la pression. La langue présente un aspect rouge vif vernissé. Rougeur de la partie antérieure du gosier, des amygdales, du voile du palais. Très forte angine avec exsudat pulvérulent sur les amygdales. Bouffissures aux mains et aux pieds. Durée, 3 à 6 jours.
1.	Dès le 2e jour la bulle s'entoure d'un cercle inflammatoire douloureux, le liquide devient purulent, puis elle se rompt et se dessèche en laissant une croûte noirâtre.	Il n'y en a pas.	Il n'y en a pas.
		Vers le 8e jour, la desquamation se fait en commençant par le visage et laisse après elle des petites écailles furfuracées.	La desquamation commence du 6e au 9e jour, par le cou et la poitrine pour finir par la paume des mains et la plante des pieds. Elle se fait par larges lambeaux de peau qui se soulèvent et tombent. Durée: de 8 à 15 jours.
	De 3 à 12 jours.	De 2 à 3 semaines.	De 3 à 5 semaines.

A TRAVERS L'EXPOSITION

L'HABITATION AUX DIVERS AGES

Nous sommes heureux de reproduire les causeries de notre savant Collègue, M. le docteur Karl sur l'hygiène à l'exposition et de signaler à nos lecteurs les diverses parties de cette grande et belle œuvre internationale.

Dans une rue, justement fréquentée par les visiteurs, on peut assister à une très intéressante et très curieuse reconstitution historique de l'habitation humaine.

En arrivant par le quai d'Orsay, vous vous trouverez de suite transporté dans l'antiquité la plus lointaine.

Tout d'abord, sous vos yeux, passe la vie misérable et chétive des Troglodytes. Sous des roches énormes, dont le sommet menaçant surplombe leurs têtes, ils dorment au milieu des ossements d'animaux et des haches de silex. Autour, quelques herbes desséchées végètent dans un sol sablonneux.

Plus loin, une petite cité lacustre, pittoresquement campée au milieu des eaux, prouve assez que l'homme est sans cesse en lutte avec des bêtes féroces. Un pont-levis formé de lianes entrelacées, soutenues par des branches encore garnies de leurs feuilles, relie les huttes au rivage.

Tout à côté, une cabane pointue, couverte de peaux d'animaux, donne une idée de ce qu'étaient les demeures des hommes à l'âge du *renne*.

Soudain, l'imagination du spectateur est saisie, les dolmens, les menhirs sont accumulés dans un coin ; à côté se trouvent des allées couvertes.

— Amrah ! Amrah !

Le cri de guerre des Gaulois a retenti dans les forêts séculaires ; les piques sont frappées contre les boucliers, et, dans le

fond des vallées, retentit le sourd beuglement de la trompe.

— Amrah ! Amrah !

Les cortèges des druides couronnés de lierre et de feuilles de chêne s'avancent dans l'allée. Les druidesses suivent, vêtues de blanc, escortées de guerriers au milieu desquels marche la victime !

— Amrah ! Amrah !

Le décor change. Les soldats de la Gaule sont victorieux, mais ils ont perdu leur chef ; l'œil abattu, ils s'avancent à travers l'allée couverte, et les druides placent le cadavre à la place réservée aux grands, sous la pierre du dolmen.

Vous continuez votre route, et vous admirez alors une maison égyptienne du temps des Sésostris. Les murs sont couverts d'inscriptions, et les teintes chaudes des couleurs éblouissent le regard.

Plus loin se dressent des maisons assyriennes, phéniciennes, israélites (10^e siècle avant Jésus-Christ), persanes, étrusques, les huttes des Germains, et les demeures grecques du temps de Périclès.

Après avoir été ainsi jeté tour à tour dans presque toutes les civilisations anciennes, et avoir connu même les peuplades barbares, vous êtes soudain transporté en pleine civilisation romaine par la reconstitution d'une maison pompéienne.

Comme dans les palais découverts à Pompéi et à Herculaneum, les parois sont surchargées de fresques gracieuses qui se détachent vivement sur un fond rouge. Ailleurs des colombes sont peintes tenant un bandeau bleu. L'Atrium, les dieux lares, la petite fontaine ornée de coquilles sont copiés sur les restes conservés par les laves du Vésuve.

L'éminent architecte qui a eu l'idée de cette reconstitution intéressante, notre sympathique confrère de la *Réunion de la*

Presse scientifique, Ch. Garnier, a conservé autant que possible la couleur locale.

C'est ainsi qu'ont été également construits le temple égyptien, la maison scandinave en sapin du Nord, une maison romaine du dixième siècle, une demeure ogivale du treizième siècle, un hôtel de la Renaissance, et une maison byzantine du temps de Justinien.

Au milieu des sapins où pleure sans cesse le vent, l'isbah russe, aux colorations après, élève ses murs massifs en bois verni.

Des glaces du haut de la Russie, des steppes désolés de la Sibérie, vous êtes ensuite transporté en Arabie ; c'est la demeure de la paix et du repos, avec sa cour à arcades et ses moucharabieh.

Autour du palais de Darfour, aux créneaux blancs dentelés, ont été plantés des palmiers.

Les clochetons bariolés de dorures et de peintures éclatantes, les porcelaines bleues et les laques noires, les grilles de bambou, les dragons et les serpents font leur apparition dans des maisons japonaise et chinoise.

En terminant, vous trouverez les palais des Incas, le temple mexicain des Aztèques et une cabane de Peaux-Rouges, devant laquelle flottent les trophées des guerriers.

Rien de plus curieux, croyez-moi, lecteurs, que cette promenade historique.

Dr KARL.

DÉSINFECTION

Les formules suivantes, pour la désinfection et l'assainissement des objets quelconques, après une maladie, sont celles que recommande la direction des

hôpitaux de Paris. Nous pensons être utile à nos lecteurs en leur faisant connaître ces instructions, maintenant que nous marchons à grands pas vers l'été et les chaleurs.

1. *Règle générale.* Avant d'employer un désinfectant, il faut d'abord rechercher la cause de l'infection, dans le but de la supprimer. C'est ainsi qu'il faut s'assurer de l'étanchéité des égouts et conduites, de la bonne construction des lieux d'aisances, etc., etc.

Désinfection personnelle. Les chirurgiens et leurs assistants doivent se laver les mains d'abord avec de l'eau et du savon, puis avec l'une des solutions suivantes : a) Acide phénique, 50 grammes ; eau, 1 litre. b) Sublimé corrosif, 2 grammes ; eau, 1 litre.

3. *Désinfection de la literie, vêtements, rideaux, tapis, etc.* Exposez ces objets pendant vingt minutes à l'action de la vapeur d'eau sous pression, à une température d'au moins 105d, dans un appareil spécial. L'air sec, même à 120d, ne désinfecte pas complètement, et donne à la laine une couleur roussâtre désagréable.

Le sang, les matières fécales et les déjections colorées laissent sur les étoffes des taches indélébiles lorsqu'on les chauffe à 100d ; il faut donc au préalable laver les taches sur les matelas et les couvertures avec une solution très déliée d'hyPOCHLORITE DE SOUDE (une partie de solution de Labarraque dans cent parties d'eau).

Les souliers et les objets en peau doivent être lavés avec la solution de sublimé indiquée plus haut pour les mains.

4. *Désinfection du linge.* Les linges, les draps de lit, etc., souillés de sang ou de déjections, doivent d'abord être rincés dans la solution d'hyPOCHLORITE, puis mis

dans l'appareil à vapeur. On peut aussi les faire bouillir dans la solution d'hypochlorite ou encore les faire tremper 10 à 12 heures dans une solution de chlorure de chaux obtenue en plongeant dans l'eau un sac contenant 500 grammes de chlorure de chaux par hectolitre.

5. *Matières fécales.* Placez au préalable dans le vase de porcelaine qui doit recevoir les matières fécales infectieuses, 100 à 150 grammes d'une solution à 5 0/0 d'acide chlorhydrique ou de chlorure de chaux, ou mieux encore de la solution suivante : Sulfate de cuivre, 50 grammes ; sulfate de fer, 50 grammes ; eau, 1 litre.

6. *Chambres des malades inoccupées.* Ces chambres doivent être désinfectées par des fumigations sulfureuses ou nitreuses.

a) Fumigations sulfureuses. Fermez toutes les portes et les fenêtres et bouchez soigneusement toutes les fissures, puis faites bouillir de l'eau dans la chambre pendant 1 heure environ. Après cela, placez dans un vase en fer posé à terre sur quelques briques, un peu de sable et sur ce sable arrangez des morceaux de soufre en canon (il faut 20 à 25 grammes par mètre cube), arrosez d'un peu d'alcool et allumez. Sortez alors de la chambre, et fermez la dernière porte de façon qu'aucun air ne puisse entrer. Après 24 heures, ouvrez portes et fenêtres et ventilez à fond.

b) Fumigations nitreuses. Dans une tasse, posée elle-même dans un vase en grès, mettez quelques cristaux qui se déposent dans les chambres de plomb des fabriques d'acide sulfurique), environ 1 gramme par mètre cube. Placez au-dessus un récipient contenant de l'eau et arrangé de telle manière, avec un siphon ou un robinet, que l'eau tombe goutte à goutte sur les cristaux ; il s'en dégagera

aussitôt des vapeurs rougeâtres. Fermez alors la chambre jusqu'au lendemain.

Il est bon, pour les fumigations nitreuses, d'avoir deux vases contenant le désinfectant et placés aux deux extrémités de la chambre. Il faut faire bien attention, en ouvrant la salle, de ne pas respirer ces vapeurs ou l'air qui en est chargé.

Lorsque l'une ou l'autre des fumigations ont été faites et la chambre aérée, lavez les murs et le plancher au moyen d'un pinceau de peintre, avec une solution à 2 0/0 d'acide phénique.

7. *Désinfections des wagons, ambulances, etc.* Les wagons qui ont servi au transport des malades, doivent être désinfectés d'une manière ou d'une autre. Les wagons susceptibles d'être fermés peuvent être désinfectés avec des fumigations nitreuses ; les wagons capitonnés avec des toiles seront désinfectés de la même manière ou bien au soufre ; les wagons ouverts doivent être désinfectés dans un hangar spécial pouvant être bien fermé. Quant aux wagons capitonnés en suterkine ou en drap, ils seront traités comme le cuir, c'est-à-dire lavés avec une solution contenant 2 grammes de sublimé et 2 grammes de sel de cuivre par litre.

(La Science Pratique.)

HYGIÈNE DES BLANCHISSEUSES

À un moment où les pouvoirs publics, d'accord avec l'opinion, se préoccupent de l'amélioration de l'hygiène de la femme au point de vue des divers métiers qu'elle est appelée à exercer, notre éminent collègue le Dr E Monin, a trouvé opportun d'indiquer les professions insalubres qui réclament les plus urgentes réformes.

Les exemples qu'il a choisis dans une conférence qu'il a faite au récent Congrès de sauvotage (Palais de l'Industrie), sont entre autres ceux des blanchisseuses.

Laissons-lui la parole en suivant le texte du *Génie civil* du 8 décembre 1888.

" 1. *Blanchisseuses*. — La corporation si parisienne des blanchisseuses compte assurément *intra* ou *extra muros*, plus de 50000 ouvrières, que la capitale recrute parmi les sujets féminins les plus robustes. Les inconvénients de la profession sont, en effet, assez nombreux pour nécessiter une certaine résistance vitale. L'atmosphère, habituellement humide, où se tiennent les blanchisseuses, les expose aux accidents rhumatismaux aigus et chroniques, à l'albuminurie, aux lésions des voies respiratoires. Les brusques alternatives de chaud et de froid sont plus particulièrement causes des pneumonies, des pleurésies, des angines et des bronchites. Les vapeurs irritantes de l'eau de javelle engendrent chez les blanchisseuses, le coryza, le larmolement, les ophtalmies, et, lorsque la proportion de chlore dans l'air dépasse 1 0/0, des crachements de sang parfois capables de faire le lit à la phtisie. D'autre part, le contact permanent des mains avec les lessives alcalines ou même simplement avec l'eau, ramollit, ride et macère l'épiderme, engourdit la sensibilité tactile, et détermine bientôt, aux membres supérieurs, des gerçures, excoriations et crevasses, rebelles et très douloureuses, qui se transforment aisément en des eczémas chroniques interminables. Enfin la station debout amène, chez presque toutes, des engorgements dans les veines des jambes, des varices et ulcères variqueux; la position agenouillée détermine chez certaines, l'*hygroma* du genou, inflammation de la bourse séreuse située au

devant de la rotule; enfin l'usage habituel du battoir est la cause des callosités, durillons forcés, panaris, abcès, inflammation et rétraction des tendons, etc. etc. Il faut remarquer que, dans la plupart de ces affections, qui résultent d'un traumatisme local, l'élément rhumatismal, dû au milieu humide où le travail s'exerce, vient surajouter ses funestes effets généraux à ces lésions particulières qui proviennent du métier lui-même et de sa dureté.

Nous conseillerons d'abord aux blanchisseuses de ne point employer les sels de soude et de potasse, non plus que l'eau de javelle en solutions trop concentrées: leurs mains, leurs bronches, ... et notre linge aussi, ne s'en porteront que mieux. Pour s'épargner les accidents et maladies qui résultent d'un contact liquide prolongé, elles devront faire pour elles ce que la nature a su si bien réaliser pour les animaux aquatiques: enduire la peau d'un vernis gras isolant et fréquemment renouvelé, huile, saindoux ou suif. Les blanchisseuses devront en outre porter constamment de la flanelle et des vêtements bien chauds, des chaussures imperméables en caoutchouc et des tabliers protecteurs en toile ciré. Elles prendront garde de ne se point piquer à des échardes ou à des épingles ou aiguilles, oubliées dans le linge sales: des panaris ou des phlegmons très graves, résultent souvent de ces minimes accidents, et une piqûre d'épingle se trouve ainsi devenir, suivant le mot de Velpeau, une porte ouverte à la mort. Le linge sale est également fort dangereux au point de vue des émanations miasmiques et contagieuses: il y a longtemps que l'on a attiré, pour la première fois, l'attention sur l'extrême morbidité qui frappe les blanchisseuses des hôpitaux, aux époques surtout des épidémies de variole, de choléra, de fièvre typhoïde,

etc. Il faut que tout linge suspect soit longuement maintenu et rincé dans l'eau bouillante, ou mieux, préalablement désinfecté à l'étuve par le moyen de la vapeur d'eau surchauffée sous pression qui détruit le plus certainement tous germes morbides.

A diverses reprises, les Conseils et Comités d'hygiène se sont occupés des devoirs publics, si indispensables à la santé et au bien-être des classes laborieuses. Le dernier rapport sur cette question est l'œuvre de M. Bunel : il fixe à 80 centimètres la place réservée à chaque laveuse et à 15 mètres cubes le cube d'air total par laveuse. Il organise, en outre, une ventilation efficace : un sol cimenté avec pentes convenables, afin d'assurer l'écoulement régulier et permanent des eaux à l'égout ; il prescrit enfin la peinture à l'huile, et en ton clair, tous les trois ans, des murs, charpente et bois apparents des lavoirs publics. On conçoit toute l'importance hygiénique qu'il y a à exécuter sincèrement ces prescriptions ; la capitale renferme en effet, plus de 700 lavoirs, dont l'active surveillance s'impose, au point de vue de la santé des laveuses, comme au point de vue de la salubrité publique.

CHRONIQUE

Le temps des cerises. Conseil du jour. Coutume de Bourbonnais. Le poète et l'hygiéniste. Un peu de philosophie.

Il est des conseils qui sont d'une banalité telle, qu'il peut sembler ridicule de les formuler. Celui que je vais donner est du nombre : au risque d'exciter la risée de mes lecteurs, je leur recommande gravement de ne pas avaler les noyaux de cerises.

Le fruit vermeil, rafraichissant et laxatif, qui figura bientôt sur toutes

les tables, a une chair savoureuse dont se contentent la plupart des consommateurs ; mais il a existé de tout temps, et il existe encore, des originaux qui, par gloutonnerie, par paresse ou par raffinement gastronomique, ingurgitent avec la drupe charnue des cerises, le corps dur et résistant qui en est le squelette.

Cette façon d'agir est dangereuse, il faut le dire hardiment, sans avoir peur du ridicule, aux enfants de la campagne qui n'ont qu'un bond à faire de l'école au cerisier.

La civilité puérile et honnête recommande bien aux gamins de ne pas se fourrer les doigts dans le nez ; pourquoi l'hygiène élémentaire ne leur défendrait-elle pas de se bourrer l'estomac de petits cailloux ?

Si les enfants n'entendent pas ce conseil, que les mères l'écoutent : l'accumulation des noyaux dans l'appareil digestif peut amener les désordres les plus graves et même causer la mort. Le fait a été constaté bien des fois.

En 1868, une jeune fille de dix-neuf ans, mourut à l'Hôtel-Dieu de Lyon, dans le service de M. Meynet, d'une occlusion intestinale dont les noyaux de cerises étaient la cause. A cette époque, on ne connaissait guère les dangers de l'accumulation des noyaux dans l'intestin que par un passage de la clinique de Trousseau, relatif à un soldat qui mourut de péritonite, pour avoir avalé, vingt jours auparavant, plusieurs livres de cerises, sans se donner la peine d'en cracher les noyaux.

Depuis lors, mon excellent confrère le docteur Paul Fabre, de Commentry, a publié un travail complet sur cette question, à propos d'une coutume curieuse du Bourbonnais, qui consiste à faire une cure de cerises.

A-t-on besoin de se purger, est-on atteint de constipation opiniâtre, on profite du temps des cerises pour en avaler à foison, y compris les noyaux et l'on trouve ce mode de traitement souverain pour une infinité de maladies.

L'intestin, fortement distendu ou irrité par la présence de tous ces petits corps durs, subit par fois, il faut le reconnaître, des alternatives de contraction et de relâchement, amenant des évacuations salutaires, semblables à celles que l'on demandait jadis à la graine de moutarde blanche ; mais, le plus souvent, le remède est pire que le mal. Il tue les imprudents qui en ont usé, leur procure une péritonite ou des coliques atroces dont ils se souviennent longtemps.

Si vous trouvez sur votre chemin, ami lecteur, quelque malheureux — du Bourbonnais ou d'ailleurs — ayant, par conviction ou par goût, fait une orgie de noyaux de cerises, retenez ces sages avis : l'accumulation a lieu principalement dans la dernière partie du gros intestin, dite rectum ; elle produit des coliques excessivement douloureuse s'accompagnant de la sensation d'un besoin violent qu'il est impossible de satisfaire ; les purgatifs mêmes répétés restent sans effet ; les bains de siège donnent quelque soulagement ; le seul remède efficace est le lavage à grande eau du rectum, au moyen de l'instrument odieux à M. de Pourcain, braqué sur un tube métallique destiné à tenir béant et dilaté l'orifice inférieur de l'appareil digestif.

* *

Et maintenant, lecteur, pour ne pas rester sur ce détail prosaïque, qui sent son Diafoirus d'une lieue, fleurez-moi cette définition de la cerise (sans le noyau) par l'hygiéniste-poète F. L. Geoffroy :

Propre à calmer la soif, ce fruit délicieux
Aide facilement notre estomac débile
A chasser les humeurs et les flux de la bile

Peut être aimeriez-vous mieux, lecteur, en porte-lyre véritables, sachant parler, en langage fleuri des petits oiseaux qui picorent la pourpre des cerisiers ? moi aussi, lecteur, je ne voudrais voir les choses que par leur beau côté ; mais je suis médecin et, pour mon malheur, je sais que tout finit en vile prose, même l'organe digestif — lequel commence, au nord, par une bouche rose, et se termine, au sud, par... ce que vous savez.

Dr FELIX BREMOND.

DE L'EMPLOI DES TUYAUX EN PLOMB POUR LA CONDUITE DES EAUX ALIMENTAIRES

PAR

A. HAMON (DE PARIS)

CHAPITRE IV

Historique de la question des tuyaux de plomb pour conduites d'eau.

Il est du devoir d'un gouvernement protecteur de prévenir, s'il le peut, le développement des maladies saturnines.

(Tanquerel des Planches).

Allemagne.—Les travaux allemands sont aussi nombreux que ceux des savants anglais. Nous citerons : J. T. Ginelin 38, Rehsteiner 39, Hubler 40,

38.—Allgemeine geschichte der mineralischen gifte—p 096—Taufage—Nuenberg 1777.

39.—Berichtüber die Thgkeit der St gallischen naturwiissenschaftlichen gesellschaft—p 196—150—Hall 1867.

40.—Tahresblrich der gesellschaft fur natur-und Heilkunde in Dresden—p. 208—224—Dresden 1876—77.

Lissauer 41, O. Helm 42, H. Ludwig 43, Bley 44, Schneider 45, J. Muller 46, Muller Beninga 47, Saalback 48, Lermer 49, E. Reichardt 50, Niel et Gnehme 51, Wolffhügl 52, Pullmann 53, Warrentropp 54, Pappenheim 55, Max Müller 56, Richter 57, L. Hirt 58,

41—Schriften der Naturforschenden gesellschaft in Dantzig—p. 1—9.—Dantzig 1871.

42—Archiv der Pharmacie—p. 513 et suivantes—Tome 7—3 série—Halle 1875

43—Archiv der Pharmacie—p. 115—Octobre Novembre—Halle 1869.

44—Sitzungsberichte der Tsis—p. 146—Dresden 1876,

45 Archiv der Pharmacie—p. 185 et suivantes—tome 22—3 série—Halle 1884

46—Tahresberichte der Schlesischen gesellschaft für vaterlandische kultur, 1877—p. 316—317—Breslau 1878.

47—Vierteljahrsschrift für gerichtliche medicin und öffentliche sanitätswesen—p. 311—315—Berlin 1877.

48—Das Wasser Werk der stad Dresden—3 partie—Dresden 1876.

49—Dingler Polytekhnisches Journal—p. 148—167—Augsburg.

50 - Corresponderyblatt der niederrheinischen vereins für öffentliche gesundhertspflege—p. 148—233—Köln 1876—Archiv der Pharmacie—p. 54—62—tome 15—1879 ; p. 41—52—1885 ; volume 25 — No 19—1887—Halle ;—Deutsche vierteljahrsschrift für öffentliche gesundhertspflege—p. 565—575—Braunschweig 1885.

51—Handbuch der Hygiene—p. 477.

52—Handbuch der Hygiene und gewerbekrankheiten—p. 239—Arbeiten ausdem kaiserlichen gesundherrsamte—484—542—p. 146—160 et 199—Berlin 1887.

53—Deutsche vierteljahrsschrift für öffentliche gesundhertspflege—p. 255—275 Braunschweig—1887.

54—Dinglers Polytechnisches Journal—p. 286—175 Augsburg.

55—Die Bleieren ustensilien—Berlin 1867.

56—Journal für praktische chemie—Band 36—p. 317—340—Braunschweig 1887.

Hirsch 59, H. Odman 60, Dragendorff 61. etc.

Tandis qu'un auteur anonyme, dans une brochure 62, publié à Leipzig en 1884, défend l'emploi des tuyaux de plomb, la majorité des chimistes ou médecins allemands se sont prononcés contre eux ; notamment Schneider, Muller Beninga, Hübler, Dragendorff, L. Hirt, Pappenheim, Rehsteiner, etc.

En 1876 le Conseil de Santé de Presdon les a condamnés. En 1877, le Dr Hübler souleva cette question devant la société "für Natur und Heilkunde de Dresden." Son rapport, très intéressant, donna lieu à une discussion entre lui et les Drs Merbach, Niedner, Reinhard, Teiler et Teifert. La société adopta les conclusions du Dr Hübler : "L'usage des tuyaux de plomb à Dresden présente des dangers ; il faut en rejeter l'emploi. " Le Dr Geissles 63, avait prouvé expérimentalement que les eaux de Dresden contiennent du plomb même lorsqu'elles ne font que traverser les tuyaux.

A Dessau, à la suite des empoisonnements que nous avons relatés dans le chapitre précédent, le Pr Wolffhügel fut chargé d'un rapport par le Conseil de santé de l'empire d'Allemagne,

57—Deutschen vierteljahrsschrift für öffentliche gesundhertspflege—p. 442—446 Braunschweig 1887.

58—System der gesundhertspflege—Cité dans l'ouvrage du Dr Oidtmann

59—Histor, geogr. Pathologie—Cité dans l'ouvrage du Dr Oidtmann.

60—Die gesundheitswacht am hauslichen herd—3 vol—2 partie—p. 16, 18, 51, 58, 59, 60,—Cöln 1877.

61—Die gifte—cité par H. Oidtmann.

62—Ist die verwendung von Bleiröhren zu wasserleitungen Shalthaft und für die menschliche gesundhert ungefahrlich ?—Leipzig 1834.

63—Beitrag zur frage der verfälschung der Lebens mittel in Dresden—p. 25—Dresden 1878.

(Kaiserliches genuudheitsamt). Ce savant concluait ainsi : " A Dessau, tous les tuyaux de plomb devront être remplacés par d'autres inoffensifs. Il est prescrit de faire usage de tuyaux en plomb doublés d'étain dans toutes les nouvelles constructions tant pour les embranchements que pour les colonnes montantes."

Les villes de Strassfurt (depuis 1870), de Bernburg 64 (depuis 1874), de Dresden, ont abandonné l'usage des conduits en plomb, et emploient des tuyaux doublés d'étain.

Le Pr Phcebus, de Gressen, a déclaré que la présence du plomb dans l'eau faisait plus de ravage que la peste ou la fièvre jaune. D'après le Dr Sonderegger 66, les coliques du Devonshire et du Porton ne seraient qu'une intoxication causée par des eaux plombifères. Au contraire, selon Stegmann, la crainte des tuyaux de plomb n'est pas fondée. A Berlin, l'eau a été analysée en 1855 et a été trouvée exempte de plomb, tant en solution qu'en suspension. Le Pr Pullmann en défend l'usage avec les eaux dures, car ils deviendraient tout à fait inoffensifs après 6 mois d'usage. C'est aussi l'opinion de Reichardt, basée sur ce fait que depuis des siècles, on les emploie sans qu'il en soit résulté beaucoup d'accidents. Par contre, Wiel et Gnehm, Knorre 68, Becelstein 68, Leonhardt 69

seraient d'avis de les supprimer pour enlever tout danger.

Pays-Bas.—En 1876, le Dr DeMans 69 signale des accidents saturnins à Middelburg; les tuyaux de plomb en sont l'origine. Van Overbeek, de Meijer 70, en 1884, publie une étude sur ce sujet, et conclut à leur abandon dans toutes les constructions nouvelles et pour toutes les réparations. C'est à la suite des instances de ce savant que la ville d'Utrecht proscrit ces tuyaux, et les remplace par ceux doublés d'étain. Cette même année, le rédacteur anonyme du *Pharmaceutisch week blaed* les condamne fortement. En 1888, dans la revue que dirige le Dr Van Hamel Roos, nous avons publié la relation résumée de notre communication 71 au Congrès de Vienne.

Brsil.—Dès 1863, une discussion sur ce sujet s'engage à l'Institut polytechnique 72 de Rio de Janeiro, de cette discussion, à laquelle prirent part Bellegarde, Capanema, etc., ressortit que la nocuité qu'offrent les tuyaux de plomb avait été beaucoup exagérée. En 1874, la question fut de nouveau soulevé à l'Académie de Médecine de Rio par les Drs Moreira, Garnier et Ataliba de Gomensoro; Il fut conclu que ces conduites étaient sans danger quand les eaux étaient calcaires. En 1877, le Dr Joao Baptisto dos

64—F. Fisher—Chemische technologie des wessets—p. 321—Braunschweig 1878.

65—Cité par Rehsteiner—Loco citato.

66—St Galler Tageblatt—17 fevrier—St Gall—1866.

67—Werkchen uber wasserleitungen fur das Haus.

68—Gesundheits-Ingenieur—1886; p. 161, 267, 348, 402, 131, 153, 710—1887; p. 30, 31, 160, 161, 162,—Munchen 1888—Consulter: Journal de Pharmacie d'Alsace-Lorraine—p. 212-214—Strasbourg 1887.

69—Vakblad vor geneesbunde—No 4—1876.

70—De natur—p. 1-10—15 novembre 1884.

71—Revue internationale scientifique et populaire des falsifications des denrées alimentaires—p. 118—122—vol 1—15 mars—Armsterdam 1888.

72—Revistado Instituto Polytechnico Brasileiro—tome 3—Rio de Janeiro 1863.

Sanctos 74 reprit la même question, en s'érigeant en adversaire des tuyaux de plomb. Celle-ci, soumise à la Junta Central de Higiëna 75, fut résolue dans le sens de la nocuité.

Les partisans du plomb soutinrent rigoureusement la lutte, et officiellement le Dr Buarque, de Macedo 76, fit une critique acerbe du remarquable travail du Dr Dos Sanctos. Celui-ci se défendit dans la presse politique 77 en même temps que la *Gazette des notices* publiait une série d'articles anonymes contre l'usage de ces tuyaux.

Le Dr Ribeiro do Mendonça 78 entra à son tour dans la lice comme défenseur des tuyaux de plomb. L'Académie de Médecine 79 de Rio et le gouvernement 80, nommèrent des commissions spéciales à l'effet d'étudier ce sujet. L'ingénieur Moraes Jardim était envoyé en Europe en mission scientifique ; à son retour, dans son rapport 31 au Ministre de l'Agriculture, il concluait ainsi : " Il est préférable de ne point faire usage de tuyaux de plomb." C'est à la suite de cette ardente campagne que la municipalité abandonne leur usage pour se servir de tuyaux doublés d'étain. En 1884, le Dr Vieira, de

74—Agnas Potaveis—p. 114, 141—Rio de Janeiro 1877.

75—Relatorio dos Reparticoes de saude publica em 1877—Rio de Janeiro 1877.

76.—Diario official—14, 15, 17 mars—12 avril—Rio de Janeiro 1877.

77—Diario do commercio—Rio de Janeiro 1877.

78—Revista medica do Rio de Janeiro—p. 161, 164—Rio de Janeiro 1877.

79—Relatorio dos Trabalhos Academicos de Medecine—Rio Janeiro 1877.

80—Diario do Rio—4 avril—El globo—4 avril—Rio de Janeiro 1877.

81—Rapport présenté au ministre de l'Agriculture sur son voyage en Europe—p. 163, 182, 203, 205—Rio de Janeiro 1878.

Mello 82, publia un intéressant article contre l'usage des conduites de plomb pour l'eau potable.

Belgique.—En 1862, le Dr Th. Belval 83, dans un mémoire, s'est fortement prononcé contre l'usage de ces tuyaux, et depuis cette époque, ce savant n'a négligé aucune occasion pour les combattre.

En 1876, le Congrès international d'Hygiène qui se tient à Bruxelles émit le vœu de l'interdiction de se servir de tuyaux de plomb pour la distribution des eaux 84. La commission centrale des comités de salubrité de l'agglomération bruxelloise 85, dans ses séances du 7 décembre 1876, 4 janvier et 1 février 1877, s'occupa de cette question, et fut du même avis que le Congrès.

Dans un excellent ouvrage 86, le Pr P. Putzeys et l'ingénieur E. Putzeys ont traité ce sujet, et ils se sont prononcés pour le remplacement des tuyaux de plomb par des tuyaux de fer ou doublés d'étain.

82—Uniad Medica—p. 452, 454,—Rio de Janeiro 1884—Consulter : gazette medica da Bahia—p. 571—Bahia 1887.

83—Mouvement hygiénique—mars 1885 ;—p. 313, 477, 478—Bruxelles 1887.

84—Rapport du Dr Aucquet au Ministre de l'intérieur—Journal Officiel de la République française—p. 8257—21 novembre 1876—Paris.

85—Comptes rendus des séances de la commission centrale des comités de salubrité de l'agglomération bruxelloise—p. 37, 38,—1876 : p. 19, 20—Bruxelles 1877.

86 L'hygiène dans la construction des habitations privées—p 317, 323—2e édition Liège 1885.

TRAITÉ élémentaire D'HYGIÈNE PRIVE

Par le Dr J.-I. DESROCHES

MONTREAL

Un volume in-8° de 186 Pages.

PRIX : 50 CENTS

En vente chez tous les libraires.



MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN

144, - RUE ST-LAURENT, - 144
MONTREAL.

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités,
etc., fournis de Drogues, Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie.*

Guérison souvent, et Amélioration Toujours

— DE —

LA CHORÉE, DE L'HYSTÉRIE,

DES CRISES NERVEUSES, DE LA DANSE DE ST-GUY

Du Nervosisme qui fatigue si souvent

LES FEMMES AU MOMENT DE LA MENSTRUATION

ET DE

L'ÉPILEPSIE

PAR LES

DRAGÉES GELINEAU

Cette médication est en vente dans les principales pharmacies du Canada
et chez

J. MOUSNIER, Pharmacien

A_SCEAUX, près Paris, FRANCE.

COLLABORATEURS

MM. les Docteurs A.-T. Brosseau, W.-H. Hingston, J.-A. Laramée, A.-B. La-Rocque, H.-E. Desrosiers, A. Lamarche, L. Laberge, S. Duval, J.-E. Berthelot, S. Lachapelle, A. Piché, G. Archambault, F.-C.-T. Lamoureux, J.-A. Le Blanc, J.-D. Gauthier, A. Laporte, H. Jeannotte, J.-E. Tremblay, J. Pelletier, A.-J.-B. Rolland ; M. L. H. Archambault, avocat ; MM. F.-B. La Vallée et J. Haynes, ingénieurs civils, de Montréal. M. le docteur Ed. Gauvreau, de Québec. M. le docteur M. J. Palardy, de Saint-Hugues. M. le docteur A.-F. Brisson, de Laprairie.

DE FRANCE : MM. les docteurs C. Degoix, F. Brémond, Jos. de Pietra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand, de Lille ; M. Wagner, architecte, de Grenoble.

D'ESPAGNE : MM. les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Pedro Garcia Faria, Viura Y Carreras, de Barcelone ; Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; Don Manuel de Lujan y Garcia, Capitan de ingénieur, de Guadalajara.

D'ITALIE : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulcor H. Caro, Luigi Maramaldi, de Naples ; M. le docteur G. Galli, de Plaisance, M. le docteur G. Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Giorgiéri, de Florence ;

DE TURQUIE : MM. les docteurs D. Péchédimaldji, D. Utudjian, Violi, le colonel Bonkowski Bey, chimiste, de Constantinople.

DU GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE : M. le docteur A. Palmberg, de Borger ; M. le docteur Asp, de Helsingfors.

DE HONGRIE : M. le docteur Joseph Korosi, de Budapesth.

DE ROUMANIE : M. le docteur J. Félix, de Bucharest.

D'IRLANDE : M. le Dr A. Harkin, de Belfast.

DE SUISSE : M. le docteur W. Schulthess, de Zurich.

DE GRECE : M. le docteur Zinnis, d'Athènes.

D'AFRIQUE : M. le docteur E.-L. Bertherand, d'Alger.

Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, 132, Avenue de Clichy, Paris.

LE VIN DE MESSE " INGHAM & Co. "

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe " INGHAM & Co. " est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la Messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE " Ingham & Co. " chez **CHS LACAILLE & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal ; Importateurs d'Epicerie, Vins et Liqueurs en gros, No 329, RUE ST-PAUL, et No 14, RUE DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Epiciers.

Cover / France